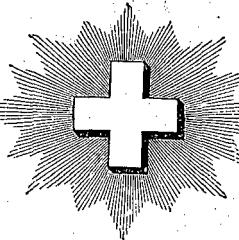


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 17845

4 novembre 1898, 6^{1/2} h. p.

Classe 97

Henri CAMPICHE, à Genève (Suisse).

Poussoir électro-mécanique, système Campiche.

L'invention consiste en un dispositif électro-mécanique pouvant s'appliquer à tous les appareils dans lesquels il s'agit de donner une impulsion mécanique à une pièce quelconque (p. ex. à un pendule) en envoyant un courant électrique dans un circuit.

Le dessin ci-joint représente, à titre d'exemple, un poussoir électro-mécanique disposé pour actionner un pendule.

La fig. 1 est une élévation du dispositif au repos;

La fig. 2 est une élévation semblable au commencement de l'impulsion;

La fig. 3 est une élévation semblable à la fin de l'impulsion;

La fig. 4 est un plan avec coupe partielle du dispositif.

La platine *A* porte un électro-aimant *B* *B* et un palier *C*. Ce dernier porte un axe *D* sur lequel sont pivotés les deux leviers *E* et *F*. Le levier *E* est pourvu d'un ressort *e* qui tend à l'écartier de l'électro-aimant *B*, dont l'armature *G* est fixée sur le levier *E*. Le talon *E'* de ce dernier sert d'appui à un fort ressort *H*, fixé sur le levier *F*, ensorte que, au repos, les leviers *E* et *F* restent appliqués l'un contre l'autre par l'effet dudit ressort *H*, le ressort *e*

maintenant alors tout le système dans la position représentée en fig. 1.

L'extrémité libre du levier *F* porte une bascule *I*, pivotée en *i* et se terminant par un bras flexible *J*.

Un ressort tend à maintenir la bascule *I* appliquée sur l'extrémité d'une goupille *K*, fixée sur une traverse *b* portée par l'électro-aimant (fig. 4).

Lorsqu'on envoie un courant électrique dans l'électro *B*, il attire à lui l'armature *G* et le levier *E* prend alors la position indiquée en fig. 2, si, à ce moment-là, le bras *J* est libre, le levier *F* qui le porte suivra purement et simplement le levier *E*, mais si ledit bras *J* est à ce moment-là en contact avec le pendule auquel il est destiné à donner une impulsion, le levier *F* sera maintenu par la résistance du pendule dans la position indiquée en fig. 2 et il en résultera que le talon *E'* du levier *E* bandera le ressort *H*, dont la tension réagira sur le pendule par l'intermédiaire de la bascule *I* et de son bras *J*.

Le talon de la bascule *I* étant appuyé sur la goupille fixe *K*, c'est son point de pivotement *i* qui sera entraîné par le levier *F* et le bras *J* poussant le pendule devant lui sera

amené à la position représentée en fig. 3. A ce moment du fonctionnement du dispositif, le circuit de l'électro devra être interrompu pour permettre aux parties du dispositif de reprendre leur position de repos représentée en fig. 1.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention:
Un poussoir électro-mécanique, en substance tel que décrit.

Henri CAMPICHE.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à Genève.

Henri Campiche.
4 novembre 1898.

Brevet N° 17845.
1 feuille.

